

L'affectation vers la voie professionnelle

Affectation en seconde professionnelle et première année de CAP en voie scolaire

Les équipes éducatives se positionnent, pour chaque élève, sur chacune des voies d'orientation (2GT, 2PRO, 1^{ère} année de CAP).

Une décision d'orientation vers la 2GT valide, de fait, une décision d'orientation vers les autres voies d'orientation. Il en est de même pour la 2^{nde} Pro qui valide, de fait, une orientation en 1^{ère} année de CAP.

L'affectation vers la voie professionnelle peut se décliner selon deux modalités principales :

- L'affectation en seconde professionnelle conduisant au baccalauréat professionnel en 3 ans.
- L'affectation en première année de CAP conduisant au CAP en 2 ans.

Le nombre de places dans l'enseignement professionnel est contingenté, il est recommandé à chaque candidat de formuler plusieurs vœux.

L'affectation vers la voie professionnelle ne nécessite pas de demande de dérogation.

Le traitement de l'affectation favorise l'admission de l'élève dans son vœu le mieux placé. Le traitement de l'affectation s'effectue sur la base de la hiérarchisation des vœux effectués par les élèves et leurs familles.

1. Pièces relatives à la candidature

1.1 La fiche de dialogue 3^{ème}

Pour les élèves de ce niveau, cette fiche fait le lien entre l'élève, ses représentants légaux et l'équipe pédagogique lors de la phase de dialogue. Elle permet de recueillir l'expression des intentions d'orientation des élèves et les décisions d'orientation.

1.2 La fiche de formulation des vœux - Affelnet-Lycée

Elle est obligatoire (dans le cas d'une saisie par l'établissement d'origine) pour tous les candidats de 3^{ème} souhaitant une affectation en 2GT, 2^{nde} pro ou 1^{ère} année de CAP sous statut scolaire ou statut d'apprenti. (Annexe A8).



Le traitement des élèves de 2^{ème} année CAP demandant à rentrer dans une 2^{nde} Pro ou une 1^{ère} année de CAP est une **procédure hors Affelnet-Lycée**. Voir fiche spécifique N° 23 (guide palier 2de).

1.3 Le compte rendu de saisie des vœux

Il doit être édité à l'issue des opérations de saisie, **que la saisie soit réalisée par l'établissement d'origine ou par les représentants légaux via le service en ligne Affectation**. Il fait la synthèse des vœux et des critères.

Il doit être **impérativement** signé par le(s) représentant(s) légal(aux).

Il valide le traitement des vœux et permet la résolution des litiges.

2. L'affectation en seconde professionnelle

2.1 Offre de formation

Cf Offre de formation 2^{nde} Pro R2024 Annexe A9

2.2 Affectation en 2^{nde} Pro familles de métiers

Lorsque l'élève vise un bac professionnel appartenant à une famille de métier, il est conseillé qu'il candidate en seconde professionnelle de la famille de métiers dans le lycée proposant ce bac professionnel.



Il n'existe pas de priorité géographique. Les candidatures des élèves des 3 départements sont traitées de façon équivalente.

Principe et mise en place des familles de métiers pour la seconde professionnelle depuis la rentrée 2019.

L'organisation de la classe de 2nde professionnelle en familles de métiers **sous statut scolaire** va permettre à tous les élèves d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur, de se professionnaliser et d'affirmer progressivement leurs choix. Une famille de métiers peut regrouper entre deux et dix spécialités de baccalauréats. Elle est définie nationalement.

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Aménagement et finition du bâtiment
- Menuiserie aluminium-verre
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option couverture

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités
- Logistique
- Organisation de transport de marchandises

Métiers de la relation client

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Métiers de l'accueil
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial

Métiers des industries graphiques et de la communication

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
- Technicien géomètre - topographe
- Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture

Métiers de l'alimentation

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Boucher charcutier traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier écailler traiteur

Métiers de la beauté et du bien-être

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Métiers de la coiffure

Métiers de l'aéronautique (non présente dans l'académie de Limoges)

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Aviation générale
- Aéronautique option avionique
- Aéronautique option systèmes
- Aéronautique option structure

Métiers de l'hôtellerie-restauration

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Fonderie
- Microtechniques
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages
- Technicien modeleur
- Traitements des matériaux

Métiers des transitions numérique et énergétique

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
- Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- Maintenance et efficacité énergétique
- Métiers du froid et des énergies renouvelables

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Maintenance des matériels option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels option B matériels de construction et manutention
- Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
- Maintenance des véhicules option A voitures particulières
- Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
- Maintenance des véhicules option C motocycles

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1^{re} vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Maintenance des systèmes de production connectés
- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Technicien de scierie

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

Cette formation permet de poursuivre en classe de 1re vers les spécialités du baccalauréat suivantes

- Étude et réalisation d'agencement
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien menuisier agenceur

2.3 Affectation en 2nde Pro hors familles de métiers

Pour les 2ndes professionnelles qui n'appartiennent pas à des familles de métiers, il existe une priorité géographique qui prend en compte le département de scolarisation de l'élève.

Des points sont attribués, ils favorisent l'affectation des élèves de l'académie (dans le cas des formations à recrutement académique) ou des élèves du département (dans le cas des formations à recrutement départemental). **Ces bonifications géographiques** prennent en compte le département de scolarisation de l'élève et sont attribuées ainsi :

1. **Dans le cas de formation à recrutement départemental** (formation existante dans chacun des départements), seuls les élèves du département bénéficient de la bonification géographique.
2. Lorsqu'un élève **demande une formation hors département** alors que **la formation existe dans son département**, il ne bénéficie pas de la bonification géographique.
3. Lorsque l'élève demande une **formation hors département alors qu'elle n'existe pas dans son département**, il bénéficiera de la bonification géographique.

2.4 Affectation en seconde professionnelle Métiers de la sécurité

LP René Cassin - Tulle

LP Louis Gaston Roussillat - Saint-Vaury

Une procédure particulière est mise en place - voir **fiche n° 9A**

Elle répond aux objectifs suivants :

- ✓ **Apporter, au travers d'une immersion**, tous les éléments d'information nécessaires dans l'élaboration d'un choix d'orientation éclairé, en portant à la connaissance de l'élève les exigences de la formation, les poursuites d'études envisageables ainsi que les métiers auxquels cet enseignement prépare. **L'absence d'immersion ne peut en aucun cas être pénalisante dans le traitement des candidatures.**
- ✓ Évaluer la motivation et l'appropriation des informations concernant l'enseignement proposé (lettre de motivation guidée).

3 L'affectation en première année de CAP

3.1 CAP donnant lieu à l'attribution d'un bonus

Les CAP ont vocation à accueillir prioritairement les élèves de SEGPA ou EREA dans la mesure où ils offrent des conditions de formation qui favorisent leur réussite. Ces élèves bénéficient d'un bonus pour certains CAP.

Corrèze -19

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
Bort-Les-Orgues - Bort Artense	Equipier polyvalent du commerce
	Charpentier bois
BRIVE - Simone Veil	Production et services en restauration (rapide, collective, cafétéria)
	Métiers de la mode - vêtement flou
BRIVE - Lavoisier	Maintenance des véhicules option A voitures particulières
	Carrossier automobile
MEYMAC - EREA	Carreleur mosaïste
	Menuisier installateur
	Peintre applicateur de revêtements
NAVES - Edgar Pisani	Services aux personnes et vente en espace rural
TULLE - René Cassin	Commercialisation et services en hôtel - café - restaurant
	Cuisine
	Électricien
USSEL - B. de Ventadour	Agent accompagnant au grand âge

Creuse -23

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
AHUN – Alphonse Defumade	Services aux personnes et vente en espace rural
AUBUSSON - Jean Jaurès	Agent accompagnant au grand âge Équipier polyvalent du commerce
BOURGANEUF - Delphine Gay	Commercialisation et services en hôtel - café - restaurant Cuisine
FELLETIN - LP des métiers du bâtiment	Charpentier bois Maçon Menuisier fabricant Peintre applicateur de revêtements
SAINT-VAURY - Louis Gaston Roussillat	Maintenance des matériels option C espace verts Maintenance des véhicules option A voitures particulières

Haute-Vienne-87

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
BELLAC - Martin Nadaud	Charpentier bois
	Monteur en installations thermiques
	Maçon
	Peintre applicateur de revêtements
LE DORAT - George Sand	Agent accompagnant au grand âge
LIMOGES - Le Mas Jambost	Décoration en céramique
	Menuisier fabricant
	Modèles et moules céramiques
LIMOGES - Marcel Pagnol	Équipier polyvalent du commerce
LIMOGES - Antoine de Saint-Exupéry	Maintenance des véhicules option A voitures particulières
	Maintenance des véhicules option B véhicules de transports routiers
	Carrossier automobile
	Opérateur logistique
LIMOGES - Jean Monnet	Peintre automobile
	Production et services en restaurations (rapide, collective, cafétéria) Commercialisation et services en hôtel - café - restaurant
LIMOGES - Maryse Bastié	Électricien
SAINT-JUNIEN - Edouard Vaillant	Agent de propreté et d'hygiène
	Métallier
SAINT-YRIEIX – Jean-Baptiste Darnet	Production et services en restauration (rapide, collective, cafétéria)
	Agent accompagnant au grand âge

3.2 Autres CAP :

Il convient, en revanche, d'attirer l'attention des élèves de SEGPA ou EREA quant aux exigences particulières de certains CAP dont l'accès est très sélectif (âge, maturité, savoirs, compétences) et qui leurs offrent de moindres conditions de réussite. Ces CAP ne donnent pas lieu de ce fait, au bonus de priorité pour ces élèves de SEGPA et EREA.

Corrèze-19

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
BRIVE - Lavoisier	Ebéniste

Creuse-23

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
BOURGANEUF - Delphine Gay	Métiers de la Coiffure
FELLETIN LP des métiers du bâtiment	Tailleur de pierre

Haute-Vienne-87

ETABLISSEMENTS	SPECIALITES
LIMOGES - Le Mas Jambost	Ébéniste
LIMOGES - Antoine de Saint Exupéry	Conducteur livreur de marchandises
Verneuil/Vienne Les Vaseix	Marechal -Ferrant

3.3 Situations particulières

- Affectation en **CAP Conducteur livreur de marchandises - LP Antoine de Saint Exupéry - Limoges**
Une procédure spécifique d'affectation a été mise en place afin de valoriser et évaluer la motivation des élèves concernant leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Le vœu fera l'objet d'une **saisie dans Affelnet-Lycée** par l'établissement d'origine. Cf. **Fiche 9B**
- Affectation en **CAP Accompagnant éducatif petite enfance – LP Delphine Gay - Bourganeuf**
Une procédure spécifique d'affectation a été mise en place afin de valoriser et évaluer la motivation des élèves concernant leur projet d'orientation scolaire et professionnel. Le vœu fera l'objet d'une **saisie dans Affelnet-Lycée** par l'établissement d'origine. Cf. **Fiche 9C**
- Affectation en **CAP agricole Maréchal Ferrant - LEGTA Les Vaseix - Verneuil sur Vienne**
Les jeunes intéressés par cette formation, doivent prendre contact avec l'établissement afin d'être informés sur la procédure (Entretien +Test) et sur les spécificités de cette formation.
Le vœu fera l'objet d'une **saisie dans Affelnet-Lycée** par l'établissement d'origine.